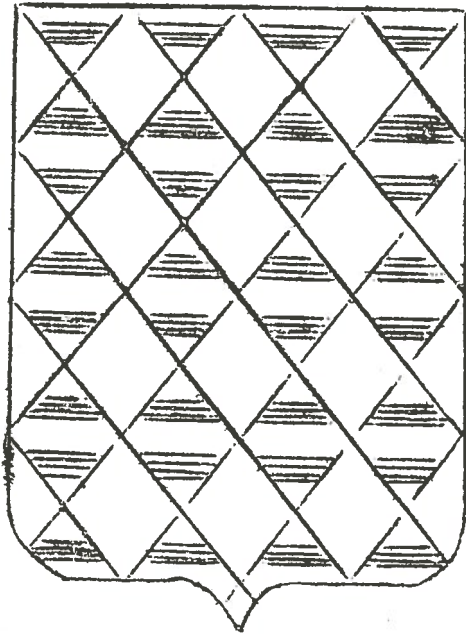


MOUTHIERS

SUR BOËME

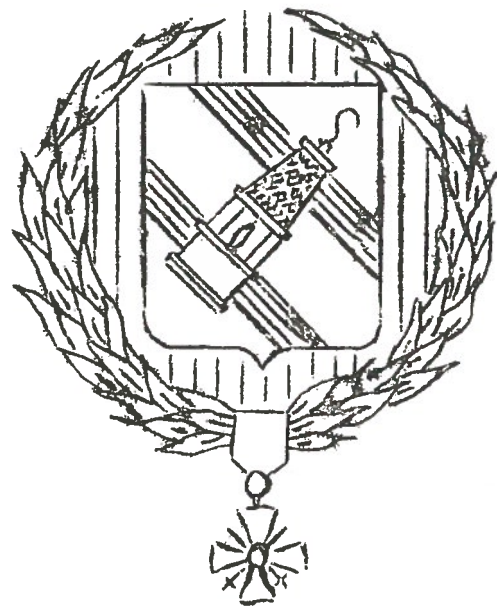


DE LA ROCHANDRY

BULLETIN

MUNICIPAL

PETITE-ROSSELLE



JUILLET 1980 N° 7

LE MOT DU MAIRE

==:==:==:==:==:==

Dans ce bulletin, il est question de PETITE-ROSSELLE, ville lorraine jumellée à MOUTHIERs depuis le 1^o Mai 1980 .

Les nouveaux arrivés sur notre territoire ne connaissent pas les raisons de ce jumelage :

Ala déclaration de guerre de 1939, PETITE-ROSSELLE, ville minière placée entre la frontière franco-allemande et la ligne Maginot, fut entièrement évacuée ; les mineurs vers le Nord de la France où devait se poursuivre leur dur travail dans la mine ; et les autres vers le Sud, en Charente, où il fallut tout organiser pour les accueillir .

Vous lirez plus loin le récit pathétique qu'en a fait le Docteur DECRESSAC . Les moindres petits locaux vacants furent occupés et cette vie commune se prolongea à peu près un an avec ses vicissitudes et ses joies . Nos réfugiés s'adaptèrent petit à petit avec une pensée toujours tournée vers la Lorraine, leur pays, où ils avaient tout abandonné . La rentrée des classes de 1939 scella les premières amitiés parmi les enfants . L'hiver, cette année là fut particulièrement rigoureux . Mais, malgré tout cela, l'oreille était aux aguets des communiqués de cette "drôle de guerre" .

Mai 1940 fut le début d'un autre exode qui, se termina lui, en débâcle nationale . C'est dans la remise en route d'un pays vaincu, humilié, que nos réfugiés nous quittèrent . Les adieux furent discrets et le jour tant souhaité du retour fut terni par l'appréhension de découvrir leur maison détruite . Fort heureusement, à part quelques pillages, il n'en fut rien , et la vie reprit pour eux, la vie de la mine, dure, grise, implacable .

En 1945, les hasards de la guerre voulurent que PETITE-ROSSELLE fut la ville française la dernière libérée . Notre ville jumelle vécut plusieurs jours sous les tirs d'artillerie de l'armée américaine et subit de lourds dégâts .

Elle fut reconstruite telle que nous l'avons vue en mai dernier .

C'est pour se rappeler ces moments difficiles qui se sont passés il y a quarante ans, que le Conseil Municipal de PETITE-ROSSELLE a tenu à nous rendre visite à la pentecôte 1979 . C'est à la suite de cette visite que le Conseil Municipal de MOUTHIERs a demandé le jumelage des deux villes dont la cérémonie a eu lieu le 1^o mai dernier à PETITE-ROSSELLE .

Nous avons aussi parlé de paix dans cette ville qui a été à chaque guerre, l'enjeu des deux antagonistes et qui en a beaucoup souffert .

Le Maire,

Gilles PLOQUIN .

MOUTHIERS ET PETITE ROSSELLE

Notre bulletin municipal, cette fois, est consacré presque entièrement à la rencontre MOUTHIERS & PETITE ROSSELLE, ces deux communes qui se sont retrouvées après 40 ans. D'une part, Petite Rosselle, en 1979, est venue renouer les liens avec les habitants de Mouthiers connus en d'autres circonstances. D'autre part, Mouthiers a tenu à remettre cette visite à Petite-Rosselle, cette année, pendant quelques jours, au cours du week-end du 1er Mai.

A la suite de ces visites a été décidé le jumelage de nos deux petites villes.

C'est tout cela que nous allons retrouver dans ce bulletin un peu spécial.

PETITE ROSSELLE : Aperçu historique

Les origines de Petite-Rosselle sont perdues dans la nuit des temps et les documents concernant son existence sont peu nombreux. Certains historiens prétendent que la Vairrerie (vieille verrerie) et la PETITE ROSSELLE existaient déjà en 1436. D'autres concluent que la création de PETITE-ROSSELLE est encore plus ancienne et qu'elle remonterait au XIème siècle. Le petit village s'étalait le long des deux rives de la rivière La Rosselle. On peut admettre qu'il s'agit de Grossrosseln et de PETITE-ROSSELLE puisque le village s'étalait sur les deux rives de la rivière. La localité ne devait pas être très importante. Pourtant dans les droits établis par les Comtesses de Forbach (1709), il est spécifié que PETITE-ROSSELLE avait lui-même son "meier" (maire). Jusqu'à la révolution de 1789, PETITE-ROSSELLE n'a pas grande histoire.

C'est dans la deuxième moitié du XIXème Siècle que la localité prit son véritable essor, son expansion étant étroitement liée à celle de l'exploitation des houillères de Mendel. En 1856, le premier bloc de charbon fut extrait du Puits St-Charles. La population augmentait rapidement et la construction d'une église s'imposait. En 1874-1875 l'église paroissiale de PETITE-ROSSELLE fut construite par la maison de Mendel et sa bénédiction eut lieu le 22 Août 1875. Une autre fut construite à Vieille-Verrerie et bénie en 1892. Celle d'Urselsbach fut construite et bénie en 1898. L'ancien petit village progressa de telle façon et au début du XXème Siècle pouvait être considéré comme une grande cité industrielle avec une population de 8 969 habitants en 1921 contre 400 en 1800. L'eau courante et l'éclairage furent installés en 1910, la ligne de tramways entre Forbach et PETITE ROSSELLE fut inaugurée en 1911, L'hôpital des houillères construit en 1899 fut agrandi en 1929. L'enseignement ne fut pas oublié, une école de filles et de garçons fut ouverte à St Charles-Bas en 1865. Une nouvelle école fut construite en 1890 et une autre pour filles à Vieille-Verrerie.

La commune poursuit son essor. Elle ne fut pas épargnée par les dernières guerres. En 1870, elle fut annexée à l'Allemagne pour ne redevenir Française qu'après 48 ans. En 1939, les habitants de la commune furent évacués dans les départements du Pas-de-Calais et des Charentes. Après un an d'exode, la population revint dans ses foyers dévastés pour tomber sous la botte du nazisme. En Mars 1945, la commune dont les immeubles étaient aux trois quarts détruits, fut libérée par les Américains. PETITE-ROSSELLE chercha à panser ses blessures et par un travail acharné, réussit à redresser une situation qui

paraissait bien compromise. La municipalité avec son conseil s'attaqua à cette tâche immense car il s'agissait non pas seulement de reconstruire ou de réparer, mais surtout de construire, d'aménager, de créer du nouveau pour ramener les conditions de vie de la Commune aux nécessités de l'ère nouvelle. Les édiles de la Commune s'acquittèrent de cette tâche difficile.

Des travaux de modernisation importants durent être exécutés à tous les niveaux afin de donner à la ville l'aspect moderne d'une agglomération du XXème Siècle. Si, au début, cette tâche connut une évolution rapide malgré les difficultés financières, celle-ci se trouva nettement freinée en raison de la récession charbonnière qui toucha tout particulièrement la municipalité. Néanmoins, cet obstacle fut également franchi et aujourd'hui grâce aux efforts des élus et des administrés, la ville de PETITE-ROSSELLE poursuit son évolution dans l'ère nouvelle.

MOT DE BIENVENUE DE M. LE MAIRE DE PETITE ROSSELLE

Deux municipalités se rencontrent aujourd'hui pour sceller des liens fraternels. Pourtant, il y a plus de 40 ans, rien ne laissait présager une telle rencontre. Le destin, et plus particulièrement les événements de la deuxième guerre mondiale sont à l'origine de ce contact.

Je crois qu'aujourd'hui, les habitants de Petite-Rosselle peuvent rendre en partie l'amitié et cette chaleur humaine dont firent preuve les habitants de Mouthiers-sur-Boëme, en les accueillant en 1939.

Cette époque, dont les souvenirs sont ravivés durant ces journées, a permis à deux provinces françaises, et à leur population, à se connaître et à s'estimer.

Je veux saisir l'occasion qui m'est offerte de remercier, en mon nom personnel, ainsi qu'en celui de toute la population, nos amis de Mouthiers pour leur grandeur d'âme.

Je tiens également à remercier mon ami et collègue M. le Maire Gilles Ploquin, ainsi que son conseil municipal pour leur décision en faveur du jumelage.

Que dans les coeurs de chacun, la place du souvenir des temps difficiles reste, mais que chacun s'y réserve également une place pour y graver l'amitié et la fraternité.

Le Maire
M. RUBY

PROGRAMME

JEUDI 1^{er} MAI 1980

10h41 Arrivée en gare de Forbach
Réception par petit comité
Prise en charge par les familles d'accueil

18h Cérémonie du jumelage
Signature des serments de jumelage
Vin d'honneur

Buffet froid servi dans les locaux du C.E.S
offert par la Municipalité aux invités de Mouthiers
ainsi qu'aux familles d'accueil

VENDREDI 2 MAI 1980

7h30 Rassemblement au foyer des personnes visitant la mine

8h30 Rassemblement au foyer des personnes visitant la ligne
Maginot

12h Apéritif au C.E.S suivi d'un repas en commun
offert par la Municipalité aux invités de Mouthiers
ainsi qu'aux familles d'accueil

16h Visite de Petite-Rosselle

17h Stade Cité Mendel: match amical entre le
personnel communal de Petite-Rosselle et
celui de Grossrosseln (ville jumelée)
Casse-croûte au foyer

20h Prise en charge par les familles d'accueil au Foyer

SAMEDI 3 MAI 1980

9h Départ en bus pour la visite des hauteurs
de Spicheren et visite du jardin franco-allemand

14h30 Possibilité de rencontres sportives par les équipes
des deux conseils municipaux: Tir- Billard

19h Messe du souvenir

DIMANCHE 4 MAI 1980

10h Rendez-vous gare de Forbach pour retour à Mouthiers

Discours de M. le Maire de Petite-Rosselle

Il y a un an, tout comme en 1939, vous nous avez accueillis dans votre commune. Certes, notre délégation était moins importante qu'en 1939, et de plus, elle donnait suite à votre aimable invitation.

Mais néanmoins, nous avons retrouvé la même amabilité, la même hospitalité que 40 ans plus tôt. Aujourd'hui, il nous appartient de recevoir enfin, aux confins de la France et de la Lorraine, nos amis Charentais, dont je pense que pour beaucoup, c'est le premier contact avec cette terre lointaine, si souvent citée dans l'histoire, et pourtant si peu connue par bon nombre de Français.

Si j'ai dit tout à l'heure nos amis, c'est que cette amitié née durant les années d'épreuves, a résisté aux ans.

Ce matin au moment de votre arrivée, chacun a senti cette chaleur qui s'est dégagée de part et d'autre au moment des retrouvailles. Certes, beaucoup d'Anciens qui ont fait partie de l'exode ne sont plus parmi nous, mais les plus jeunes ont gardé le souvenir et continuent à cultiver et à maintenir des contacts issus des hasards de la guerre.

Cette journée est appelée à faire date dans les annales des deux municipalités, puisque les deux Conseils se sont prononcés en faveur du jumelage des deux localités, dont la signature tout à l'heure du serment de jumelage ne fera qu'accentuer et consolider le rapprochement des deux communes et leurs administrés.

Mais qui dit rapprochement, dit aussi compréhension, car se comprendre soit même, comprendre les autres, et qui plus est, se comprendre mutuellement, voilà le secret de la vie et de la société!

Tout le mystère du bien-être des individus, des communautés et des nations y réside, et je suis persuadé qu'entre nos deux populations, elle existe, car elle a trouvé la terre fertile à sa croissance.

Avant d'inviter M. le Maire et ami Gilles PLOQUIN à signer le serment de jumelage, je voudrais vous demander à toutes et à tous de marcher la main dans la main, malgré les injustices, de persévérer et de poursuivre notre tâche, tout en faisant notre devoir, et d'apporter ainsi un nouveau maillon à la chaîne du bonheur, tout en continuant à oeuvrer pour la paix. Voilà mon vœu le plus cher !

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée de remplir une autre tâche très agréable. C'est ainsi que le Conseil Municipal dans sa séance du 17 Avril 1980, en signe de reconnaissance et pour services rendus à la collectivité, a décidé unanimement de décerner la médaille d'honneur de la ville de Petite-Rosselle à :

Monsieur Gilles PLOQUIN, Maire de Mouthiers-sur-Boëme,
Monsieur Maxime LUCAS, 1er Adjoint au Maire de Mouthiers-sur-Boëme,
Monsieur James LATHIERE, 2ème Adjoint au Maire de Mouthiers-sur-Boëme,
Monsieur Jean-Pierre TAMAGNA, 3ème Adjoint au Maire de Mouthiers-sur-Boëme,
Monsieur René DENEPOUX, Conseiller Municipal de Mouthiers-sur-Boëme,
Monsieur Jacques DEDIEU, Conseiller Municipal de Mouthiers-sur-Boëme,
Monsieur Claude GACHINOIS, Conseiller Municipal de Mouthiers-sur-Boëme,
Madame Francine BARBOT, Secrétaire de Mairie de Mouthiers-sur-Boëme.

Chers amis de PETITE-ROSSELLE

C'est pour le Docteur DECRESSAC un gros sacrifice de ne pouvoir faire, avec son épouse, parti de la Délégation de MOUTHIERs que vous recevez actuellement... à bras ouverts, j'en suis sûr !

L'an passé, nous vous avons vus arriver en CHARENTE, dans des sentiments de fraternelle reconnaissance !

Nous en avons été profondément touché ! si bien qu'une véritable amitié est née entre nous. Je regrette d'autant plus ma défection, que j'ai deux raisons très personnelles d'aimer passionnément la LORRAINE !

D'abord, parce que, à 18 ans, lorsque je me suis engagé en décembre 1914, notre génération partait avec le grand espoir... celui certes de défendre la Patrie contre l'invasisseur... mais surtout de délivrer l'ALSACE et la LORRAINE du joug allemand... Pendant 4 années de guerre nous avons souffert pour cela !

Ensuite, parce que depuis 20 ans, une de nos filles, par son mariage avec un vrai Lorrain de METZ, nous a donné 4 petits-Enfants Lorrains !

Sans vouloir allonger la tâche du lecteur qui veut bien me représenter au milieu de vous, j'ai pensé que vous seriez curieux et intéressés, si je lui demandais de vous lire un passage de mes souvenirs personnels, concernant votre arrivée à MOUTHIERs, le 7 Septembre 1939.

J'ai donc ouvert pour vous, le gros cahier dans lequel j'ai consigné presque jour après jour, les événements dramatiques de cette époque... il y a 40 ans !

27 Août 1939

Aujourd'hui à la T.S.F. appel pressant et réitéré à la population parisienne, pour l'exhorter à quitter la capitale, le plus vite possible!...

31 Août

Le Maire de MOUTHIERs annonce l'arrivée probable d'un millier de réfugiés. Nous serions leur cité d'accueil... Est-ce possible? MOUTHIERs ne compte que 1200 habitants!

1er Septembre

À midi, nous apprenons par la T.S.F. que la Mobilisation Générale est décrétée en FRANCE!

Nous vivons en plein cauchemar... Est-ce vraiment la guerre?

Le Maire et les Conseillers Municipaux visitent toutes les maisons du bourg pour connaître les logements disponibles, en cas de besoin...

Comme nous attendons le mois prochain, notre 5ème enfant, M. le Maire ne nous demande pas de chambres, mais un garage qui servira de cuisine pour les réfugiés du quartier. Nous acceptons de grand cœur.

4 Septembre

Cette après-midi, une trentaine de réfugiés mosellans sont arrivés avant les autres.

Ce sont des familles bien sympathiques, très émus d'avoir dû quitter brutalement Petite-Rosselle, localité sur la frontière, région de FORBACH. Comme nous les plaignons...

Le train amenant la Mairie et le plus grand nombre des habitants arrivera bientôt. On ne sait rien de précis.

7 Septembre

Quelle journée. Elle a bouleversé notre vie. Les habitants de MOUTHIERs ne l'oublieront pas!

Je suis en tournée médicale lorsque le train arrive en gare... dans l'après-midi.

Ma femme a noté ce qui suit:

"...bientôt les rues sont parcourues par de pauvres gens chargés de valises de paquets, de bébés..."

Comme c'est affreux ces familles désemparées, arrachées à leurs maisons, n'ayant pu emporter le nécessaire et qui errent maintenant, à la recherche d'un toit!

...Comment loger tant de monde? Les prévisions sont très dépassées et très insuffisantes. Monsieur la Maire, DEVIGNES, s'arrache les cheveux et tente l'impossible pour atténuer la confusion et essayer de caser tout le monde.

Nos réfugiés acceptent courageusement et dignement cette nouvelle épreuve.

Ils réalisent que notre pauvre commune n'est pas responsable de cette situation...et qu'ils sont entourés de notre sympathie et de notre compassion.

Puis-je faire quelque chose?

Je descends dans le bourg. Le jour baisse.

Et voilà qu'en arrivant sous le pont du Chemin de Fer, je vois, venant vers moi, un groupe d'une quinzaine de réfugiés, trainant leur maigre "barda", précédé d'un jeune prêtre en soutane. Je les salue et interroge le prêtre. C'est un séminariste qui parle français.

Le Maire leur a désigné la maison SOULET, ~~à~~ là, près du pont... Hélas, envahie par d'autres malheureux, elle est pleine à craquer et ne peut les loger...

Et maintenant, ils vont au hasard...

Vraiment, c'est la Providence qui les envoie, qui les dirige vers moi!

"Venez!"

Nous arrivons à la maison. J'explique en deux mots la situation à ma femme, qui approuve et les accueille chaudement!

Tout le 2ème étage, les chambres des enfants, la salle de séjour, la salle d'attente, leur sont aménagées. De plus, la Mairie m'octroie de la paille, ce qui nous permet de loger provisoirement encore une dizaine d'hommes...

La situation s'éclaircit les jours suivants. Bon nombre de Mosellans sont dirigés vers des fermes et vers d'autres localités.

Nous conservons une douzaine de personnes, et en plus, je partage mon bureau de consultations avec le Docteur EIDESHEIM, puis plus tard avec le Docteur LEIBOVITZ.

Je termine ce rappel du passé, en saluant d'un souvenir ému, 2 familles devenues et restées nos amis:

La famille BECKER

Les BOURGON, un vieux "ménage" bien sympathique ainsi qu'à trois religieuses dont nous avons apprécié le dévouement.

J'ai fini.

Si vous le permettez, je vous demande de lever nos verres, à la santé de tous les Charentais et de tous les Mosellans réunis ici aujourd'hui, de M. et Mme Ernest AUFSATZ et du sympathique ménage qui a logé chez moi à MOUTHIER, l'an dernier, M. et Mme Walter SCHMIDT...

... et sans oublier Messieurs les Maires de MOUTHIER, de PETITE-ROSSELLE et Monsieur MINNINGER, organisateurs dévoués de ces inoubliables rencontres
Vive la LORRAINE!

Dr. DECRESSAC

SERMENT DE JUMELAGE

Les deux communes de PETITE-ROSSELLE et MOUTHIER-SUR-BOEME marquées par des épreuves et un passé amical communs ont par leur Conseil Municipal respectif sous la présidence

de Adrien RUBY

et Gilles PLOQUIN

décidé du jumelage des deux communes.

Désireux de maintenir entre les collectivités et les administrés les contacts fraternels nés des événements ayant contraint les deux populations à s'entraider au début de la deuxième guerre mondiale,

Animés de la volonté farouche d'oeuvrer pour des buts identiques et tout particulièrement pour la paix

donnent acte ce jour du jumelage de
PETITE-ROSSELLE et MOUTHIER-SUR-BOEME

avec l'engagement de créer et de favoriser par une compréhension mutuelle des liens permanents dans le but d'une amitié durable.

PETITE-ROSSELLE: Trois jours d'échanges chaleureux et fructueux

L'exode, lors de l'évacuation avait conduit la grande majorité de la population rosselloise à Mouthiers sur Boëme, en Charente. Les cérémonies de jumelage entre Petite-Rosselle et Mouthiers viennent de concrétiser des échanges demeurés vrais tout au long de ces 40 ans.

Ainsi 63 habitants de Mouthiers sont arrivés jeudi 1er Mai en gare de Forbach, où Monsieur le Maire et ses adjoints devaient les accueillir avec majorettes et muguet.

Au foyer municipal, les familles rosselloises attendaient leurs homologues, afin de les héberger pendant trois jours. Vers 18h, devait suivre la cérémonie officielle de jumelage.

M. Ruby, maire, dans son discours de bienvenue rappela les termes mêmes des raisons qui ont conduit les deux municipalités à ce jumelage et M. Dedieu, de Mouthiers, rappela quelques souvenirs de ce passé si proche. MM. les Maires Gilles Floquin et Adrien Ruby signèrent alors les serments de jumelage sous les applaudissements du public.

... La deuxième journée de vendredi était réservée aux visites. Un groupe put se rendre au fond de la mine de Marienau et un autre groupe au puits de Wendel, alors qu'un troisième rendit visite aux puvrages de la ligne Magânot....

Samedi, dernière journée, les invités eurent le plaisir de découvrir les hauteurs de Spicheren, ainsi que le jardin franco-allemand de Sarrebruck....

Les festivités ont été clôturées par une messe du souvenir en l'église paroissiale de Petite-Rosselle. Le départ des invités a lieu ce dimanche matin, après 3 jours d'échanges chaleureux et fructueux.

.....

Lettre adressée par Monsieur Le Maire de MOUTHIER à la Municipalité de PETITE-ROSSELLE le 20 Mai 1980.

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 Mai, après que les conseillers s'étant rendus à Petite-Rosselle aient fait spontanément et avec combien d'enthousiasme l'exposé du voyage à ceux qui n'y avaient pas participé, le Conseil, unanime, a souhaité que vous soyez adressés, ainsi qu'à votre Conseil, ses remerciements et sa reconnaissance pour l'accueil qui a été réservé à notre délégation.

Je n'oublie pas non plus Monsieur MINNINGER qui s'est dépensé sans compter et a été beaucoup mis à contribution.

Ces remerciements s'adressent aussi à toutes les familles qui ont bien voulu nous héberger et qui ont fait en sorte que, même lorsque nous ne nous connaissions ni les uns ni les autres, nous avions l'impression d'être des amis de longue date.

Sans doute les relations individuelles qui se sont établies aussi bien cette année que l'an dernier, se concrétiseront-elles par des visites réciproques. Cependant, je tiens à vous faire savoir que les Rossellois sont invités en permanence et que, lorsque vous souhaiterez organiser un voyage à Mouthiers, nous serons prêts à vous accueillir du mieux qu'il nous sera possible.

Mais, puisque Petite-Rosselle et Mouthiers sont maintenant deux villes jumelles, je pense qu'il serait souhaitable d'élargir les contacts à d'autres personnes que celles qui se sont connues à la suite de l'exode, que ce soient les nouveaux venus dans nos communes ou les nouvelles classes d'âge. Je pense à l'échange régulier d'une classe si les autorités académiques n'y voient pas d'objection, mais aussi à l'accueil de jeunes rossellois qui souhaiteraient passer une partie de leurs vacances dans des familles de Mouthiers comptant un ou des jeunes qui seraient ensuite reçus à Petite-Rosselle.

En espérant que ces quelques idées muriront et se réaliseront, meilleure façon peut-être de donner un sens au jumelage que nous avons scellé le jour du 1er Mai, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'assurance de mes cordiaux sentiments.

Le Maire

QUELQUES NOUVELLES DE MOUTHIER

UNE GARDERIE A PARTIR DE LA RENTREE

Il est rappelé aux parents d'élèves que fonctionnera à partir de la rentrée 1980:

- Une garderie avant la classe de 7 heures à 9 heures, et après la classe, de 16 heures 15 à 19 heures, sauf le samedi.

- Un centre de loisir (ou centre aéré) le mercredi de 7 heures à 19 heures avec repas pris à la cantine du nouveau groupe scolaire.

Les enfants des classes maternelles aussi bien que les classes primaires sont acceptés.

Les personnes responsables ont effectué un stage de formation. Le mercredi, le fonctionnement sera identique à celui d'un centre aéré ou d'une colonie de vacances; un animateur pour une équipe restreinte d'enfants.

Ces services seront implantés dans le restaurant du nouveau groupe scolaire. Le mercredi, salle et terrain de sports pourront aussi être utilisés.

Le prix, qui sera fixé définitivement en fonction du nombre d'enfants inscrits s'élèvera vraisemblablement à un montant compris entre:

-75 et 90 Francs par mois pour la garderie avant et après la classe

-22 27 Francs par mercredi pour le centre de loisirs. En outre un ticket de cantine devra être fourni. Aide sans doute possible de la Caisse d'Allocations Familiales.

Afin de pouvoir faire avancer l'organisation de la garderie et du centre de loisir, les parents intéressés sont priés de faire inscrire leurs enfants à la mairie dans les meilleurs délais.

FOOTBALL

La saison 79-80 s'est terminée pour le SCM Football par l'assemblée générale, où un tour d'horizon de l'année écoulée a été fait en présence du maire de la commune M. Floquin. Il a été noté la bonne marche de toutes les équipes et plus particulièrement de l'excellente tenue des équipes pupilles grâce à leur assiduité à l'école de football qui devient une belle réussite.

L'effectif joueurs du club augmente tous les ans, mais malheureusement l'effectif dirigeants n'est pas toujours suffisant. Cependant l'année 80-81 se présente sous de meilleurs auspices avec la venue de 4 nouveaux éléments.

Le point financier fait ressortir un bilan positif satisfaisant; grâce aux manifestations organisées en cours d'année: concours de belote, repas, méchoui, ce qui permet de s'équiper dans de bonnes conditions.

A noter le sérieux de la majorité des joueurs, qui a permis une bonne saison dans une excellente ambiance.

Le nouveau bureau élu se compose donc de:

Président: M. Domenech

Vice-président: M. Lama zieré

M. Martial

Secrétaire: M. Métayer

Commission des jeunes; M. Bertu

Trésorier: M. Gachinois

-adjoint: M. Antony

Dirigeants: Mme Touranchoau- MM. Billoux- Goncalvès- Edely- Bousseau- Denaud- Chiron
Leveque- Nebout- Sierra- Bennaceur.

Il a été engagé pour la future saison: 3 équipes Seniors, 1 équipe Cadet, 1 équipe Minime, 1 équipe Pupille.

COMPTE-RENDUS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====
=====

REUNION DU 11 DECEMBRE 1979 :

I-Ordures ménagères :

Le conseil municipal décide de demander l'entrée de la Commune dans le SMITOM de Cognac, à compter du 1^{er} Juillet 1980 .

II- Une demande de certificat d'urbanisme reçoit un avis favorable .

REUNION DU 8 JANVIER 1980 :

I- Assainissement :

Le conseil municipal :

- approuve le projet des travaux tel qu'il est défini ;
- arrête le montant de la dépense à engager, au titre de la 1^{re} tranche, à la somme de 1 000 000,00 F ;
- adopte le dispositif de financement ;
- sollicite de M. le Préfet l'attribution de la subvention et l'autorisation de contracter un emprunt de 350 000,00 F

II- Réfection de la couverture des transepts et des absidioles de l'église :

Le conseil municipal :

- accepte l'inscription au programme d'équipement 1980 des travaux de réfection ;
- approuve le devis présenté par le Ministère des Affaires culturelles d'un montant de 190 000,00 F
- s'engage à assurer le financement laissé à la charge de la Commune, soit la somme de 19 000,00 F

III- Demandes de certificats d'urbanisme :

Deux demandes reçoivent un avis favorable ; Trois autres restent en attente pour un problème de voirie .

IV- PANNEAU "MOUTHIER" :

Le Maire est chargé de demander l'autorisation à M. le Préfet de faire déplacer le panneau "MOUTHIER" situé sur le CD 42 direction Fouquebrune .

REUNION DU 12 FEVRIER 1980 :

I- Plan d'Occupation des Sols :

Le Maire présente au Conseil Municipal un exemplaire du dossier du P.O.S. tel qu'il a été élaboré par le groupe de travail . Ce dossier comprend :

- un rapport retraçant l'ensemble des actes de procédures
- le rapport de présentation
- Le règlement
- Les documents graphiques
- les annexes .

Le Maire soumet ce projet au Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité .

II- Assainissement :

En date du 6 Février 80, M. le Préfet de la Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête d'utilité publique du 28 Février au 14 mars 80 .

III- Lotissement Communal N° 4 :

Le Maire présente au Conseil Municipal un avant-projet du lotissement communal "les justices" comportant le détail estimatif et une note de présentation , que celui-ci approuve .

IV- Ordures ménagères :

Augmentation du prix du ramassage :

Suite à la demande de M. MILAN, le conseil municipal accepte l'augmentation demandée à compter du 1.1.80 .

Adhésion au SMITOM :

Deux critères sont retenus pour définir la participation de chaque commune aux frais du Syndicat : la valeur du potentiel fiscal et le tonnage des ordures collectées . La participation approximative annuelle pour la Commune serait de l'ordre de 15,70F par habitant .

V-Salle des jeunes :

Suite à la commission de sécurité, la commune avait demandé à une entreprise agréée, un devis estimatif des travaux d'électricité à effectuer . Ce devis d'un montant de 6041 f. est accepté par le Conseil Municipal .

VI-Demandes de certificats d'urbanisme :

Les 6 demandes présentées reçoivent un avis favorable .

REUNION DU 11 MARS 1980 :

I-Budget primitif 80:

Section de fonctionnement :

DEPENSES :

Chapitre 60-Journées et fournitures	210 000,00
" 61-Frais de personnel	404 000,00
" 62-Impôts et taxes	6 000,00
" 63-Travaux et services extérieurs	166 650,00
" 64-Participations et contingents	186 000,00
" 65-Allocations-subventions	50 000,00
" 66-Frais de gestion générale	175 228,36
" 67-Frais financiers	190 947,51
" 83-Prélev.pour dépenses investis.....	124 723,13
TOTAL DES DEPENSES	<u>1 513 549,00</u>

RECETTES :

Chapitre 70-Produits de l'exploitation	130 000,00
" 71-Produits domaniaux	8 500,00
" 73-Recouvrements-subventions	75 000,00
" 74-Part représentative anciens produits fiscaux	554 917,00
" 75-Impôts indirects	12 000,00
" 77-Contributions directes	733 132,00
TOTAL DES RECETTES	<u>1 513 549,00</u>

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents .

Augmentation des impôts : 10% .

Le budget du Bureau d'Aide Sociale s'équilibrant à 27 000,00 F est voté à l'unanimité des membres présents .

Le budget d'assainissement s'équilibrant à 1 000 000,00 F est voté à l'unanimité des membres présents .

II-Garderie :

Le principe d'une garderie, à compter de la rentrée scolaire 80-81 le matin avant la classe, le soir après la classe et le mercredi toute la journée a été accepté à 111 voix pour et 11 voix contre .

III-Demandes de certificats d'urbanisme :

Les trois demandes présentées reçoivent un avis favorable .

REUNION DU 8 AVRIL 1980 :

I-Lotissement communal N° 4 :

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier réglementaire établi par la D.D.E. en vue de l'organisation du lotissement "les justices" . Après l'exposé de M.le Maire, le conseil demande une réunion d'information avec un ingénieur de la DDE avant de décider la réalisation de ce lotissement.

II-Demandes de certificats d'urbanisme :

Les 4 demandes reçoivent un avis favorable .

III-Questions diverses :

Le Conseil Municipal décide de demander le concours de la D.D.E. pour assurer, à compter du 1.1.80, une mission d'aide technique à la gestion communale. La Commune n'adhérant pas à un groupement, la rémunération de ce concours sera égale pour 1980, à : 2,50F x 1402 habitants = 3 505,00 F .

Suite à la lettre de M. le Maire d'Angoulême, demandant une participation de la commune pour le fonctionnement des centres aérés d'Angoulême, le Conseil Municipal répond négativement .

REUNION DU 13 MAI 1980 :

I-Lotissement communal N° 4 :

Le conseil municipal décide de confier les missions suivantes à la D.D.E. :

- Etudes
- Direction et surveillance des travaux .

II-Voirie Communale :

L'avant-projet des travaux retenu pour l'attribution d'une subvention du F.D.A.C. s'élève à la somme de 280 000,00 F . Les travaux projetés comprennent l'aménagement de diverses voies communales et rurales . Le projet sera financé de la façon suivante :

subvention F.D.A.C.	36855,00
- emprunt	100000,00
- budget	143145,00

III-Demandes de certificats d'urbanisme :

Les 7 demandes présentées reçoivent un avis favorable .

IV-EMbauche d'une cuisinière :

Afin de remplacer Mme FABRE partant à la retraite, une remplaçante est choisie : il s'agit de Mme GAUTHIER Ginette . Elle prendra ses fonctions à la rentrée de septembre 80 .

REUNION DU 30 JUIN 80 :

I-Assainissement :

Le conseil municipal demande le concours de la D.D.A. pour deux missions de maîtrise d'oeuvre :

- Domaine de l'industrie IV Manutention et traitement des eaux ;
- domaine de l'infrastructure XIII Réseau d'assainissement .

II- Fiscalité directe locale :

Pour l'application de la loi du 10.1.80 portant aménagement de la ~~fiscalité directe locale~~, fiscalité directe locale, les communes doivent, avant le 1^{er} Juillet 80, prendre une décision sur :

- les abattements applicables en matière de taxe d'habitation ;
- la majoration de la base d'imposition à la taxe foncière applicables à certains terrains ;
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
- la cotisation minimale de la taxe professionnelle .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne prendre aucune décision tendant à modifier ces calculs .

III- La demande de certificat d'urbanisme présentée reçoit un avis favorable .

IV- Centre aéré :

Le centre aéré se déroulera du 2 au 26 Juillet à PLASSAC . Il sera composé d'une trentaine d'enfants et de 4 moniteurs et de 2 cuisinières . Le prix de journée est fixé à 22 F pour les familles bénéficiant de bons de vacances et de 12 F pour les familles sans aide .

V- Chemins :

Le conseil municipal décide de procéder par appel d'offres pour les travaux à effectuer sur les chemins ruraux .

VI- Garderie :

Elle fonctionnera à partir de la rentrée de septembre 80 . Déjà les tarifs suivants sont à retenir :

- entre 75 et 90 F par mois pour la garderie avant et après la classe ;
- entre 22 et 27 F par mercredi entier repas non compris .

VII- Terrain de sports N°2 :

Le terrain acquis à Monsieur BLANLEUIL en face du garage SAVIN, d'une superficie de 1 ha 11 a 06 ca doit être aménagé en second terrain de sports .

Le conseil municipal décide de confier l'aménagement de ce terrain à La Direction Départementale de l'Équipement .

REUNION DU 8 JUILLET 1980 :

I- Prix du repas de cantine :

A compter de la rentrée scolaire 80-81, le prix du ticket de cantine passera de 4 francs à 4,50 Francs .

II- Prix du ramassage scolaire :

A partir de la rentrée de septembre, les transports Citram augmenteront leurs prix de 12%, ce qui portera le prix de journée de 548,80 F à 614,65 F .

Le prix de la carte mensuelle de ramassage scolaire passera de 26 francs à 30 francs à compter de la même date .

III- Garderie :

La garderie fonctionnera à compter de la prochaine rentrée selon les horaires suivants :

- le lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 7 heures à 9 heures et de 16 heures à 19 heures
- le mercredi :
de 7 heures à 9 heures et de 17 heures à 19 heures
- le samedi :
de 7 heures à 9 heures .

Le centre de loisir du mercredi se déroulera de 9 heures à 17 heures .

Deux gardiennes ont été choisies : MMESS BREGÉAS Simone et MARTIAL

Germaine .

IV- Hausse des loyers :

Le centre de loisirs du mercredi se déroulera de 9 heures à 17 heures .
Deux gardiennes ont été choisies : Mmes BREGEAS Simone et MARTIAL Germaine .

IV- Hausse des loyers :

A compter du 1^o Juillet, et comme l'autorise la Loi, le conseil municipal décide une augmentation de 12 % sur les loyers communaux .

V- Demandes de certificats d'urbanisme :

Les 4 demandes présentées reçoivent un avis favorable .

VI- Demande d'emprunt :

Une demande d'emprunt de 100 000,00 francs destiné à financer des travaux d'aménagement sur les voies communales et rurales est formulée auprès de la Caisse d'Epargne .

• The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities.

It is essential to ensure that all data is entered correctly and consistently to avoid any discrepancies or errors.

The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data.

These methods include direct observation, interviews, surveys, and the use of specialized software tools for data collection and analysis.

10

11

12